Découverte d'Ansermet

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Schweizerische Chorzeitung = Revue suisse des chorales = Rivista svizzera delle corali = Revista dals chors svizzers**

Band (Jahr): **2 (1979)**

Heft 2

PDF erstellt am: **25.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-1043920

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

2. L'appréciation par des experts ne peut être que subjective. Elle est souvent influencée par l'environnement.

3. A chaque fête, un jury devrait fournir un rapport écrit à chaque société participante dans le but d'améliorer constamment la qualité. Ce rapport ne doit pas mentionner les fautes occasionnelles, mais juger les qualités techniques: formation des voix, diction, précision rythmique, pureté harmonique. Une grande importance doit être accordée à l'interprétation et à l'expression. La chorale et son directeur ne doit pas être «rabaissée». Il faut au contraire les encourager. Aussi les rapports contiendront-ils louanges et critiques, encouragements et conseils.

4. La notion de répartition par catégorie s'est quelque peu estompée ces dernières années, car souvent des chorales de catégories supérieures chantent des chants réservés aux catégories inférieures. La «grandeur» du chœur n'est pas déterminante, c'est le degré de difficultés qui est en cause. Aussi il n'est pas opportun de distribuer des couronnes par catégories, mais le devoir des directeurs est d'adapter le choix des chants aux possibilités de leur chorale.

5. Il faut encourager les cours de formation pour chanteurs afin d'améliorer la qualité technique des chorales.

Réflexions et décisions pour la fête fédérale 1982 à Bâle

1. La Commission de musique de l'UCS sait que beaucoup de sociétés tiennent au système des concours avec couronnes. Elle ne tient pas à les exclure de la fête fédérale en adoptant un système rigide. Aussi propose-t-elle au Comité central d'offrir les deux possibilités: concours avec classement, couronne et rapport du jury ou concours sans classement avec rapport du jury. Les chorales doivent s'inscrire en indiquant leur préférence. Mais dans le cas de concours avec classement, le laurier or ne sera attribué qu'à des prestations de très haute valeur.

2. Pour des raisons pratiques (expert, locaux) l'épreuve du chœur d'une heure est supprimée.

Découverte d'Ansermet

Il y a dix ans cette année qu'Ernest Ansermet est décédé et avec lui s'en est allé un homme aux qualités exceptionnelles.

Sans lui il n'y aurait pas d'Orchestre de la Suisse Romande, son enfant chéri, qui maintenant s'est émancipé; il manquerait aussi quelque chose à notre patri-

moine culturel, car Ansermet c'est encore l'histoire d'une rencontre avec Stravinski, Ramuz, Auberjonois et Elie Gagnebin.

Ansermet a su donner à la Romandie sa vocation musicale. Il a, comme le disait dernièrement un journaliste, «hissé ce pays au-dessus de sa condition provinciale». Plus encore, il a modifié le climat artistique de notre pays romand. Et, devenu Genevois, parce qu'il trouvait plus tonique de travailler dans une ville où il fallait lutter chaque jour pour s'assurer une victoire, il a, selon le mot d'Aloys Moser, «fait de Genève un des bastions avancés de l'art musical moderne».

Intelligence, clairvoyance et lucidité, ce sont là les valeurs que ses admirateurs lui reconnaissaient. Frank Martin, en 1943, disait de lui: «On s'irrite de l'intellectualisme d'Ansermet (...). Bien souvent, nous nous sommes étonnés de le voir, de toute sa passion, adopter tel point de vue qui nous semblait étroit, négligeant tout le reste du monde musical et le sacrifiant sans façon. Aujourd'hui nous pouvons comprendre l'efficacité d'une pareille attitude. Il se faisait étroit, involontairement et de tout son cœur, pour pénétrer plus profondément tel problème. Une autre fois, avec la même passion et la même intransigeance, il en attaquait un autre. Nous ne pouvions savoir, peut-être lui non plus, que ces vues prises de toutes les faces de notre art, en y engageant chaque fois tout son être, devaient peu à peu constituer une grande synthèse, une vue globale en même temps qu'approfondie de ce qu'est la musique, de ce que sont les diverses musiques européennes.»

Dans un livre très récent *), Alfred Roulet a réuni des articles qu'il écrivait dans la Tribune de Genève. Comme metteur en scène de l'Histoire du Soldat, il avait eu le loisir de découvrir Ansermet. On y trouve évoquées ici quelques célébrités du pays, groupées à l'occasion de la reprise, après la IIe Guerre mondiale, de cette fameuse Histoire.

Autour d'Ansermet évolue toute une coterie avec ses humeurs, sa causticité, sa fausse candeur aussi (Ramuz en particulier). La conjonction de ces caractères hétérogènes provoque parfois des situations cocasses. C'est un ouvrage plein d'esprit et de malice. (rr)

*) *Alfred Roulet: Découverte d'Ansermet. Editions de la Tribune de Genève.*

La tâche du musicien

Notre rôle à nous musiciens c'est d'unifier les deux grands courants qui se partagent notre siècle: la passion de la terre à construire et la passion du ciel à atteindre. En exorcisant l'anxiété, en métamorphosant en lumière les pires ombres du monde, nous aiderons les hommes à déceler le but universel et final vers lequel ils doivent diriger l'élan de leur âme. André Jolivet